

Ce certificat atteste que la **commercialisation** de

Granulés de bois
Classe de qualité ENplus® A1, 6 mm

commercialisés par

AGROLA AG
SUISSE, 8401 Winterthur, Theaterstrasse 15a

a fait l'objet d'une inspection initiale sur le(s) site(s) énuméré(s) dans l'annexe actuelle du présent certificat, qu'elle est surveillée en permanence et qu'elle répond aux exigences des règles énumérées ci-dessous dans la version en vigueur (cf. www.enplus-pellets.eu).

ENplus® ST 1001, **ENplus®** wood pellets - Requirements for companies
ENplus® ST 1003, Usage of the **ENplus®** trademarks - Requirements

Consulter l'annexe du présent certificat pour obtenir des informations détaillées sur le contenu de la certification.

La validité du certificat peut être vérifiée sur le site www.holzforschung.at

ENplus® ID : CH 304

Numéro du certificat : HFA-ENplus-0144 (multisite)

Date de délivrance initiale : 20.10.2016

Date de délivrance : 14.10.2025

Valide jusqu'à : 19.10.2028



CH 304

Dipl.-Ing. Andreas Haider

Signataire autorisé

PD Gerhard Grüll

Directeur de l'organisme de
certification